



**La Courte
Echelle**

Ecole de devoirs

Projet d'accueil

2023-2024

Tout enfant accueilli dans un climat convivial et agréable se sentira bien et pourra donner le meilleur de lui-même si son entourage lui apporte l'attention, la reconnaissance et l'amour dont il a besoin.



1. Introduction

Notre Ecole De Devoirs (EDD) « La Courte Echelle », est placée sous la responsabilité de l'Echevinat de la Jeunesse, coordonnée par le Département Jeunesse de l'Administration communale de Braine-l'Alleud (☎02/854.02.70 – ecole.devoirs@braine-lalleud.be).

Agréée par l'ONE, elle accueille les enfants du primaire, les lundi, mardi, jeudi de fin septembre à début juillet hors congés scolaires dans les infrastructures de l'école communale du « Grand Frêne ».

Entourée de grands espaces agréables (plusieurs cours de récréation et un espace vert), elle offre un cadre idéal aux enfants qui y sont accueillis.

Notre projet d'accueil place **l'enfant** avec ses besoins, ses envies et ses attentes **au centre de toute préoccupation**.

Notre objectif principal est de lui offrir une **école de vie** qui le guide vers sa réalisation personnelle. Nous proposons un soutien scolaire et des activités diversifiées qui lui permettront de s'épanouir globalement, de grandir dans une ambiance rassurante, aimante et chaleureuse, afin de devenir un adulte autonome et responsable.

Nous veillons à développer un **esprit d'équipe** basé sur le partage et la solidarité entre les enfants, dans le but que chacun trouve sa place au sein du groupe et s'y sente bien.

Dans notre école de devoirs, chaque enfant et chaque adulte reçoit une attention individuelle afin de rencontrer, comprendre, accepter ses besoins, ses attentes, ses envies et également ses devoirs.

L'école de devoirs est aussi l'occasion de faire de nouvelles rencontres.

2. Historique

Notre école de devoirs, la «Courte Echelle», est née d'une constatation de la Commission de la Famille au cours de l'année 1986–1987. Aucun écrit à ce sujet n'est en notre possession. La «Courte Echelle» est un service proposé par l'Administration communale de Braine-l'Alleud.

3. Objectifs poursuivis



Les parents nous confient leurs enfants pour les entourer et les accompagner dans la réalisation de leurs devoirs.

L'encadrement est essentiellement proposé pour des enfants qui présentent des difficultés/troubles d'apprentissage.

Le projet d'accueil est centré sur l'enfant considéré dans sa globalité en tant qu'être affectif, relationnel, social, psychologique.

Accompagner l'enfant dans sa scolarité favoriser son bien-être et son intégration, faire en sorte qu'il soit épanoui, qu'il soit bien dans sa peau et dans la société sont des missions que nous privilégions.

Mais aussi :

- Respecter et développer la culture la diversité socioculturelle et la créativité :

Chaque enfant a le droit d'exprimer ses convictions en se sentant accueilli et respecté. L'équipe tient compte du **milieu social et culturel** de l'enfant avec tout ce que cela entraîne pour celui-ci. L'enfant est guidé dans sa **créativité** qu'il peut exprimer de plusieurs façons, que ce soit pendant la réalisation de ses tâches scolaires ou durant les moments récréatifs.

- Apprendre la vie au sein d'un groupe :

Le **respect** des autres et les **règles de vie** constituent un aspect essentiel de l'école de devoirs. L'enfant y apprend qu'il n'est pas seul et que chacun a besoin d'une attention particulière. Chaque enfant est invité à respecter ses besoins et ceux des autres en acceptant des **compromis**. Il devra accepter d'attendre avant d'obtenir une réponse à une question qu'il se pose. Il sera encouragé à essayer de continuer son travail ou à s'avancer dans une autre matière en attendant qu'un animateur se libère. L'enfant apprendra également à respecter le **silence** afin que chacun puisse se concentrer sur son travail.

- Développer l'expression personnelle, la confiance en soi et l'autonomie :

Chaque enfant est accueilli dans un **climat agréable** favorisant les échanges et offrant le temps et les moyens à chacun de s'exprimer. Les animateurs tiennent compte des habitudes de travail, des compétences et du rythme de l'enfant tout en l'invitant à réussir, à se dépasser, à y croire !

La **valorisation des compétences** et des progrès de l'enfant est essentielle. Elle est le moteur de réussite. L'échec scolaire est ainsi dédramatisé. Les animateurs veillent à ce que l'enfant quitte l'école de devoirs en ayant réussi sa dernière tâche afin qu'il garde du positif en lui. L'enfant est valorisé et mis en situation de réussite.

Le travail en groupe demande de la part de l'enfant une certaine **autonomie**. L'enfant devra apprendre à chercher la solution seul avec les outils dont il dispose (synthèse de cours, dictionnaire, etc.), mais également à savoir faire appel à une aide extérieure lorsqu'elle s'avère nécessaire. L'enfant retiendra mieux le chemin qu'il aura trouvé par lui-même, sera valorisé d'avoir réussi et sera prêt à affronter les situations futures.

- L'entraide :

Les enfants peuvent **s'entraider** dans leur travail: soit l'enfant aidant est demandeur, soit c'est l'animateur qui lui propose d'offrir son aide à un autre enfant. Dans les deux cas, cela se fait sous la **supervision d'un adulte** et chacun est gagnant : l'enfant aidant se sent utile, il se met au service de l'autre en utilisant ses connaissances et l'enfant aidé reçoit les informations qui vont lui permettre de réaliser son travail. Cette façon de procéder est enrichissante pour les deux parties. Réexpliquer une matière apprise permet à l'enfant de mieux la fixer et d'encore mieux la maîtriser. Il se sentira valorisé. L'enfant qui recevra l'explication y sera souvent plus sensible et plus attentif. Les enfants seront

également sensibilisés au fait que chacun présente des difficultés spécifiques, qu'il faut les accepter sans porter de jugement.



- [Impliquer quotidiennement les parents :](#)

Le **contact journalier** entre les parents et les animateurs permet aux parents d'avoir un échange sur le travail et le comportement de l'enfant.

Toute **problématique** constatée par un membre de l'équipe fait l'objet d'une discussion lors des réunions d'équipe. Si cela est jugé utile, les parents en sont avertis.

- [Aide aux parents :](#)

Les animateurs sont aussi présents pour aider les parents dans différentes **démarches** (rencontre avec les enseignants, PMS, choix d'école et orientation future,...). Il peut leur être également conseillé de prendre contact avec un professionnel (PMS, logopède, psychologue, psychomotricien,...).

L'équipe est également disponible en dehors des heures d'encadrement pour les rencontrer.

- [Développer une méthode de travail et des stratégies d'apprentissage :](#)

Nous rencontrons régulièrement des enfants qui ne savent pas comment étudier, ni organiser leur travail. Nous développons alors avec chaque enfant une **méthode de travail** adaptée à son fonctionnement. Pour ce faire, nous commençons par **observer** sa façon de travailler. Ensuite, nous le **questionnons** à ce sujet (comment fais-tu pour arriver à cette réponse?). Enfin, vient la mise en recherche d'autres moyens qui lui serviront à fonctionner avec un maximum d'outils. De **nouvelles stratégies** sont ainsi proposées à l'enfant afin de favoriser l'assimilation de la matière, mais aussi l'analyse, la synthèse et la restitution de celle-ci. Ces différentes démarches permettront à l'enfant d'évoluer et d'acquérir son autonomie.

[4. Description de l'environnement](#)

L'école de devoirs est située dans un environnement calme au milieu des champs, dans la rue du Cimetière, 51 à 1421 Braine-l'Alleud.

Nous occupons deux pavillons contenant chacun deux classes et des toilettes filles et garçons séparées avec lave-mains. A l'extérieur, une cour de récréation et un espace vert sont également à notre disposition.



5. Provenance des familles

Notre public est composé d'une trentaine d'enfants. Ils proviennent en majorité d'écoles brainoises. La plupart des familles habitent notre commune. Certains enfants n'y vivent qu'une semaine sur deux (gardes alternées). D'autres familles vivent dans les communes voisines ou plus éloignées.



6. Organisation des activités

1. Aide aux devoirs



En début d'année, les enfants inscrits sont répartis dans les 3 locaux consacrés à l'aide aux devoirs afin de leur offrir un climat de travail agréable. La répartition des groupes se fait en fonction de l'âge, des difficultés et des besoins des enfants. Les groupes sont de temps en temps modifiés lorsqu'il s'avère utile de séparer des enfants.

Chaque animateur s'occupe de 5 enfants maximum. Un animateur prend en charge la gestion du temps libre avant et/ou après les devoirs.

Les enfants du « Grand Frêne » finissent les cours à 15h15. Ils sont alors dirigés vers la cour de l'EDD. Les enfants qui viennent d'autres écoles nous rejoignent en fonction de leurs horaires. Tous prennent leur goûter et se défoulent jusqu'à 15h45', heure à laquelle nous les réunissons pour souhaiter la bienvenue à chacun et faire passer toutes les informations utiles au groupe EDD.

Vient ensuite le temps des devoirs. Les enfants de 1^{ère} et 2^{ème} primaire sont pris en charge individuellement. Les plus grands (de la 3^{ème} à la 6^{ème} primaire) commencent leurs devoirs tous ensemble. Nous procédons de cette manière, car les enfants de 1^{ère} et 2^{ème} primaire ont besoin d'un animateur à leurs côtés, notamment pour les exercices de lecture à voix haute.

Cette organisation est adaptée annuellement et quotidiennement en fonction des besoins des enfants.

Par ailleurs, il est demandé à l'enfant d'avoir son matériel, son journal de classe et ses synthèses de cours.

Lorsqu'il entre dans la classe, l'enfant de la 3^{ème} à la 6^{ème} primaire choisit sa place (un enfant par banc), sort son journal de classe et commence à travailler. L'animateur passe auprès de chacun pour prendre connaissance des leçons et devoirs et offre son aide lorsque cela s'avère nécessaire : recherche du devoir, aider à trouver la synthèse qui permettra de le réaliser de manière autonome, réexpliquer une matière, faire des exercices, aider à la lecture, etc.

Il arrive souvent que l'encadrant adapte les devoirs et les leçons : diminuer le nombre d'exercices, proposer un exercice plus simple lorsqu'il sait que c'est trop compliqué, etc. Une note est alors mise dans le journal de classe afin que l'enfant ne soit pas pénalisé le lendemain à l'école et que l'enseignant se rende compte des acquisitions de l'enfant.

Comme nous travaillons en collaboration avec la plupart des instituteurs, nous avons souvent leur feu vert en début d'année pour adapter au mieux les devoirs des enfants en difficultés.

L'enfant est libre de prendre des **pauses** durant ses devoirs et d'aller se changer les idées auprès de l'animatrice chargée du temps libre.

Lorsqu'un enfant a terminé ses devoirs ou y a consacré suffisamment de temps, l'animateur signe le journal de classe avec la mention « **EDD OK** » et note certaines informations qu'il juge nécessaire. L'enfant peut ensuite rejoindre le groupe d'animation.

2. Animation – Temps libre

Un temps libre est laissé aux enfants avant de commencer leurs devoirs afin qu'ils puissent se défouler et prendre leur goûter.

Lorsqu'ils ont terminé leurs devoirs, ils rejoignent le **groupe d'animation** qui peut se trouver soit dans la cour, soit dans le local d'animation, soit dans l'espace vert. L'enfant choisit alors ce qu'il veut faire : **goûter, activités libres** (jeux, dessin, lecture, coin doux et calme,...) ou **activités dirigées** (bricolage, activités artistiques, jeux, activités sportives, etc.). C'est dans ces moments que les enfants peuvent donner naissance à plusieurs **projets** comme la réalisation d'un journal, la création d'un jeu de société collectif, la découverte de l'espace nature, etc.

Une fois par an, un **goûter de Noël** est offert. C'est un moment convivial de partage que les enfants attendent. À cette occasion, les devoirs passent après l'amusement.

Le dernier jour de l'EDD, nous organisons un **moment festif** avec les enfants et proposons des jeux/activités pour fêter la fin de l'année scolaire.

3. Les activités extraordinaires

Au cours de l'année scolaire, plusieurs activités extraordinaires sont organisées. Il s'agit de proposer à l'enfant de passer un **agréable moment** festif, amusant, culturel, ludique, citoyen avec l'équipe EDD. Ces moments permettent aux enfants et aux adultes de se rencontrer dans un contexte différent et donc de mieux se connaître.

Nous tentons de **diversifier les activités** proposées (mini-golf, bowling, visite de musée, marche, théâtre, cirque, chasse au trésor, jeu de piste, bataille et jeux d'eau, animation nature, etc.). Une petite **participation financière** peut être demandée.

Chaque enfant est invité à participer au choix et/ou à la préparation de la plupart de ces activités.

Il s'agit également d'ouvrir les frontières du groupe «La Courte Echelle» **aux autres EDD de Braine-l'Alleud**, comme lors des activités organisées par les différentes EDD de la commune.





7. Description de l'équipe

Notre équipe pluridisciplinaire se compose de **6 employés** (logopèdes, enseignantes, coach scolaire, éducatrice,...) et de **5 volontaires** dont un enseignant retraité.

Les **temps de travail** consacrés à l'activité EDD varient d'une personne à l'autre, de 10h/semaine à 19h/semaine. La coordinatrice y consacre 20h/semaine environ.

Une fois par semaine, une **réunion d'équipe** est organisée pour discuter de l'évolution des enfants, évaluer le fonctionnement et les projets de l'EDD, partager des formations, échanger des techniques, etc. Nous réfléchissons ensemble à l'élaboration de « pistes » pour les enfants qui nous posent question avant de proposer éventuellement aux parents de faire appel à une aide extérieure supplémentaire. Les décisions sont toujours prises en équipe.

Les encadrants participent régulièrement à des **formations** de manière à répondre au mieux aux problématiques qu'ils peuvent rencontrer. La coordinatrice et les encadrants qui le désirent participent aux **réunions «études de cas»** organisées par la CEDDBW.

Il est également proposé à chacun d'assister à des **conférences** organisées, entre autres, par l'ONE, l'ISBW, le COLOR'ADOS.

Des partenariats existent entre notre EDD et certaines associations concernant l'élaboration et/ou le fonctionnement des formations/conférences. Il s'agit essentiellement de la mise à disposition de locaux, de matériel et de personnel.



8. Moyens matériels

Dans les locaux de l'EDD (cfr Description de l'environnement), nous disposons de bancs et de chaises, d'un tableau et de craies ainsi que d'un matériel scolaire et de manipulation (feuilles, bics, crayons, dictionnaires, Bescherelle, bouliers, jeux, tampon-horloge vierge, dés, paquets de bâtonnets pour se représenter les nombres, compas, équerre, calculatrice, etc.).

Un budget nous est alloué pour l'achat de jeux, de matériel didactique et de fourniture de bureau. Des livres et jeux sont empruntés à la bibliothèque et ludothèque de notre commune.

Nous possédons aussi des jeux « grand format » ainsi qu'une trousse de secours.

Nous apportons notre matériel que nous laissons dans une armoire mise à notre disposition dans le local d'animation. Celui-ci est réservé à l'organisation de divers ateliers artistiques, ludiques et autres.

Nous avons reçu deux ordinateurs de la Coordination des Ecoles De Devoirs du Brabant Wallon (CEDDBW) . Cependant, la connexion internet n'étant pas toujours fonctionnelle, nous utilisons souvent nos Smartphones privés.

9. Accessibilité & inscriptions



Les enfants provenant de l'école du « Grand Frêne » dans laquelle nous sommes installés sont dirigés vers la cour de l'EDD dès leur sortie de classe.

Les enfants qui arrivent en provenance d'autres écoles sont déposés par un parent, grand-parent, voisin ou ami.

D'autres viennent en bus (TEC, ligne Braine-l'Alleud – Ittre/Nivelles/Braine-le-Château). L'arrêt du bus est situé à 10 minutes à pied de l'EDD.

Chaque enfant est repris par un adulte mandaté par les parents ou par les parents eux-mêmes. Cette personne doit venir chercher l'enfant dans l'espace EDD.

L'enfant doit également signaler son départ à l'animateur/encadrant avec lequel il se trouve à ce moment-là.

Un enfant peut quitter seul l'EDD avec autorisation écrite des parents.

Pour les changements non prévisibles et de dernière minute, un appel téléphonique suivi de l'envoi d'un sms de confirmation suffit.

L'EDD est accessible de 15h30' à 18h, les lundi, mardi et jeudi (sauf durant les congés scolaires et les 4 jeudis précédant ces derniers), du 28 septembre 2023 au 01 juillet 2024.

Les inscriptions annuelles se font au début du mois de septembre, à partir des documents disponibles sur le site internet de la commune ou en version papier à l'accueil de celle-ci.

Dès la date de clôture de remise de ce formulaire, l'équipe analyse chaque demande afin d'y répondre au mieux.

Lors du traitement de ces demandes, l'enfant est placé au centre de nos préoccupations et chaque information est analysée. Si cela s'avère utile, nous pouvons contacter l'enseignant, la logopède, la psychologue ou tout autre intervenant.

Ensuite, chaque parent est informé par téléphone de l'encadrement que nous pouvons proposer à son enfant.

Heureusement, chaque année, toutes les demandes justifiées, introduites lors de la rentrée scolaire, sont satisfaites.

Par contre, si nous ne pouvons pas accepter les demandes qui nous viennent en cours d'année, nous les orientons vers une autre EDD de l'entité ou les inscrivons sur une liste d'attente. Cette dernière solution est rare, car nous essayons toujours de donner une suite favorable à toute demande.

Chaque parent marque son accord sur le R.O.I. par la signature de la fiche inscription et santé de son enfant.

L'égalité des chances étant une de nos priorités, nous veillons à ce que l'aspect financier ne soit pas un frein.

La participation financière est de 3,13 € par jour (tarif indexé annuellement).

La gratuité peut être accordée ainsi qu'une aide du C.P.A.S.

10. Modalités de participation des enfants



Les enfants ne sont pas toujours heureux de devoir faire leurs devoirs scolaires. La demande d'inscription à l'école de devoirs est d'ailleurs toujours à l'initiative d'un adulte de son entourage (parent, enseignant, logopède, membre d'un P.M.S).

Cependant, l'enfant accepte facilement l'idée de faire ses devoirs à l'école de devoirs car il se rend compte assez rapidement que ce n'est pas une punition mais une chance vu que ceux-ci sont organisés selon ses propres besoins. Il se rend également compte que l'école de devoirs est un lieu agréable où il n'y a pas que les devoirs qui comptent.

En effet, d'autres activités sont proposées à l'EDD, les activités journalières, avant et après le temps consacré aux devoirs et, plusieurs fois par an, les activités extraordinaires.

Pendant les activités journalières, une animatrice est chargée d'accueillir les enfants dans la classe d'animation ou dans la cour de récréation, avant et après les devoirs. De nombreux jeux et du matériel de bricolage sont mis à disposition des enfants qui en sont responsables tant au niveau de la remise en état du local que du rangement et du respect du matériel. Les enfants qui le souhaitent peuvent proposer des activités et les organiser.

Lors des évaluations spontanées, il est remarqué que les enfants aiment jouer, bricoler, dessiner, lire, etc. Ils aiment aussi se détendre en rêvant ou en papotant simplement avec d'autres enfants ou avec l'animatrice. N'ayant pas eu de succès, la boîte à suggestions a été supprimée et remplacée par des suggestions verbales spontanées.

Les activités extraordinaires sont organisées par l'équipe en tenant compte des envies des enfants mais également des moyens mis à notre disposition. S'ils ont le choix, les enfants optent pour le bowling, le cinéma, un parc d'attraction.

Les visites de musées et d'expositions sont toujours des propositions venant de l'équipe d'animateurs qui, cette année, ont orienté les enfants vers le choix d'activités en extérieur, dans l'espace dont on dispose mais aussi en dehors.

Quelques fois, la sortie programmée reste volontairement « une surprise » et est uniquement présentée aux enfants comme une « super chouette activité ».

Le taux de participation est de \pm 80%.

Durant l'encadrement des devoirs, certains enfants participent en apportant leur aide à d'autres, souvent avec l'accord d'un animateur. L'enfant décide lui-même d'apporter son aide et décide également d'accepter l'aide de l'autre. Tout cela dans un climat agréable d'entraide et de respect.

Les consignes de fonctionnement sont évaluées et rappelées aussi souvent que nécessaire.

11. Relations avec les parents

Nous insistons sur l'importance de la construction d'une relation de confiance entre les animateurs et les parents.

Le parent est informé régulièrement de l'évolution du travail et du comportement de son enfant.

Les animateurs restent disponibles en dehors des heures de l'EDD pour rencontrer les parents.

Une rencontre à l'Administration communale est proposée en début d'année scolaire, avant la reprise de nos activités. Elle a pour but d'établir une collaboration nécessaire à l'intégration de l'enfant à l'EDD et à son évolution.

Durant l'année les contacts avec les parents sont quotidiens. Des rencontres peuvent être organisées en fonction des besoins avec les différents intervenants (enfant, parent, enseignant, logopède, PMS, etc). Toutes les rencontres se font sur rendez-vous.

Chaque situation étant différente, nous la traitons aussi différemment, toujours en plaçant l'enfant au centre de nos préoccupations.

La participation active des parents est pour notre EDD un aspect important de valorisation de l'enfant. Dès lors, soutenir la parentalité en instaurant la possibilité d'un lieu d'échange dans un climat agréable et surtout dans le non-jugement est également une priorité de notre EDD.

12. Partenaires

Accueillir l'enfant dans sa globalité ne peut se faire sans un partenariat efficace avec tous les intervenants professionnels ou non qui ont un rôle dans la vie de l'enfant.

Avec l'accord des parents, des contacts sont pris avec les enseignants, les logopèdes, les membres du P.M.S., les directions d'écoles, le « COLOR'ADOS », la coordination des EDD, le service extrascolaire, le C.P.A.S. Les prises de contact avec ces différents partenaires sociaux se font au cas par cas en fonction de l'enfant ou du projet concerné. L'O.N.E., le service A.T.L., toutes les écoles de l'entité sont également de précieux partenaires.



13. Evolution



Notre projet EDD évolue au quotidien. Chaque membre de l'équipe y apporte sa contribution que nous partageons en réunions d'équipe prévues tous les lundis.

Ces réunions portent sur le suivi des enfants, le respect du projet d'accueil, du plan d'action annuel, du R.O.I. et sur le fonctionnement de l'équipe, mais aussi sur les futurs projets. Nous nous auto-évaluons lors des réunions et cherchons ensemble des solutions pour remédier aux problèmes rencontrés.

Le projet d'évaluation individuelle est en cours de conception collective. Il vise à évaluer chaque membre de l'équipe.

14. Publicité



La publicité se fait via les directions de toutes les écoles, des revues locales, la coordination des EDD du Brabant wallon, le site internet de la commune et le site facebook.

Mais c'est toujours le bouche à oreille qui reste incontestablement le meilleur moyen de se faire connaître.

Merci d'avoir pris le temps de lire notre projet d'accueil.